L'Abeille de la Nouvelle-Orleans.

JOURNAL OFFICIEL DE L'ETAT ET DE LA TROISIEME MUNICIPALITE.——NOUVELLE-ORLEANS, MERCREDI MATIN, 11 JUIN 1845.

PUBLIÉ PAR
MAGNE & WHITE.

CONDITIONS DE L'ABEILLE:
ABONNEMENT:
Journal quotidien, une année d'avance $12
Journal de la campagne, deux fois par semaine, une année d'avance, 5

Les abonnements ne peuvent pas être une année. Annonces manuscrites, sont au journal seulement, sont acceptées, ne sont considérées comme discontinuée de la part de l'abonné, à moins qu'il n'en ait donné avis par écrit, une semaine avant l'expiration de l'année.

ANNONCES.—Une quatre par carré de chaque longueur, pour la première insertion, et cinquante cents pour chaque insertion subséquente. Tout changement considérable dans l'annonce originale, devra être payé comme une nouvelle insertion. Un carré est de DIX lignes ou moins.

ABONNEMENS pour l'année aux annonces.—Les spéculations personnes tenant magasin ou ou ayant, 50; les Banques, Compagnies d'Assurances et autres institutions publiques, 100; les agents pour navires, les imprimeurs et banques à agence, ou les maisons de commerce faisant la commission, 200. Ces abonnements se paient à l'année et d'avance.

Le privilège des souscripteurs ne s'étend pas au delà du chapitre dont ils ont souscrit pour annonces.

LES ANNONCES qui seront de la ligne ordinaire des affiches d'un intérêt à l'abonné, telles que ventes à l'encan par autorité de justice, ventes de plantations et habitations, maisons de terrain à vendre, à louer ou à affermer, esclaves marrons, objets volés ou égarés, etc., etc. seront portées au double du prix ordinaire et d'une grosseur doublée.

LES ANNONCES qui ne seront pas payées d'avance, seront payées comme de pure et simple insertion.

LES ANNONCES qui ne porteront pas le chiffre de l'insertion seront payées jusqu'à ce ordre, et devront être payées en conséquence de cette disposition.

LES ANNONCES de contrats entre les employés publics et toute personne d'une nature publique; les annonces qui affectent d'une nature personnelle (lorsqu'elle pourront être admis), paieront le double du prix ordinaire et d'avance.

Leonard Sturtevant & Co.,
MARCHANDS-COMMISSIONNAIRES
ET EXPEDITEURS,
VENDENT EN GROS
DE L'HUILE DE BALEINE, DE SPERMET ET DE LIN
Savon, Chandelles, Thés, Blanc de Plomb, Peinture noire &c. &c.
No. 13, rue de la Vieille-Levée,
9 juin—1 m Nouvelle-Orléans

DORSEY, VINCENT & Co.
ENCANTEURS ET COMMISSIONNAIRES,
Nos. 63, rue de Chartres—Nlle Orléans.
Spécialité particulièrement des Ventes de Marchandises Sèches, par colisets par pièces lots.
Les ferent des avances libérales sur Marchandises deposées à Ventes vendues. 94 1m—6m

W. K. MURPHY,
AVOCAT ET CONSEILLER,
Bureau No. 24, rue d'Orléans—Place St. Antoine.
99 mai—87

WILLIAM DAVIDSON & CO.
AGENS EN COTON,
ET NEGOCIANTS-COMMISSIONNAIRES
Rue du Canal, No. 81. N. Orléans,
3 nov.

P. CUSACHS, Pharmacien.
Magasin en gros de Drogues, de Peinture, d'Huiles, de Médicamens secrets, d'articles par les coiffeurs, pour les distilleurs, pour les teinturiers, &c.
Encoignure Conté et St. Philippe-Nlle. Orléans.
26 juillet

NORTON & Co.
MARCHANDISES SECHES,
No. 125, rue des Magasins.
Les ordres de la campagne seront ponctuellement exécutés. 2 nov—1

George Buchanan, Andrew Buchanan,
Robert Buchanan, John O. Agnew,
Geo. & Robt. BUCHANAN & Co.
Marchands Commissionnaires,
Rue Tchoupitoulas, No. 89,
10 nov Nouvelle-Orléans

NORTH & BROTHERS,
MARCHANDS DE MARCHANDISES SECHES,
Rue des Magasins,
Encoignure de celle de la Commune,
NOUVELLE-ORLEANS.
HARROD, FRANCIS D. DARLING, G. FOSTER
HARROD, DARLING & Co.
Marchands-Commissionnaires et Expéditeurs,
et
Agents de la Ligne de Boston et de la Nlle. Orléans.
No. 69, rue de la Commune, Nouvelle-Orléans.
17 juin

DAVID & CHAPUS,
IMPORTATEURS DE MARCHANDISES FRANÇAIS
ES, ANGLAISES, ALLEMANDES ET DU PAYS
Vendant en gros et demi-gros,
No. 93, rue de Chartres, près celle Conti.
4 juin

J. F. BERCIER, FRANCISCO TIO
BERCIER & TIO,
Grocers et marchands en général, No. 46 Vieille Levée. Ont constamment un assortiment de groceries fraîches, liqueurs, etc., à des prix très-bas. 26 nov

Nouvelle Orléans.
F. LAMPRE,
IMPORTEUR ET NEGOCIANT EN GROS
En Produits de la Havane.
SUCRE. CIGARE.
TABAC. CONFITURE

EMILE JOHNS,
MARCHAND COMMISSIONNAIRE
ET IMPORTEUR DE PRODUITS DES ANTILLES,
Cafés, Sucres, Mélasses,
Tabac, Cigares.

AGENCE de fabrique raffineries de Boston, et de Philadelphie, et de Baltimore, et de Philadelphie, et de Baltimore, et de Philadelphie, et de Baltimore